

# Déroulement\* Examen oral « Spécialiste pharmaceutique avec brevet fédéral »



→ Les candidat(e)s sont répartis en groupes. Chaque groupe commence par intervalles échelonnés

Enregistrement et prise en charge  
du groupe par le surveillant et  
l'accompagnateur dans la salle de  
préparation

**45 min. avant le début de l'examen**

**Préparation PT4\*\***

**60 min.**

Salle de préparation

Transfert  
15 min.

**Examen PT4**

**30 min.**

Salle d'examen

**Préparation PT2**

**30 min.**

Salle de préparation

Transfert  
15 min.

**Examen PT2**

**30 min.**

Salle d'examen

Pause  
1 h 5 min.

**Préparation PT3**

**60 min.**

Salle de préparation

Transfert  
15 min.

**Examen PT3**

**30 min.**

Salle d'examen

\*Les modifications dans le déroulement d'examen ou dans son organisation peuvent être apportés par l'organisme responsable. © shqa  
Le contenu de l'examen est défini par le règlement d'examen en vigueur.

\*\*PT=Partie d'examen

# Brève description\* des parties orales de l'examen



- **PT4** : Mesures de planification dans le domaine du travail

Vous recevrez les documents suivants pour la préparation et vous pourrez les utiliser pendant l'examen :

- Cas de base
- Tâche
- Données chiffrées sous forme de tableaux et de graphiques

- **PT2** : Conduite d'entretiens avec des experts du secteur de la santé

Vous recevrez les documents suivants pour la préparation et vous pourrez les utiliser pendant l'examen :

- Cas de base
- Tâche
- Sales Folder

- **PT3** : Informations et conseils de groupe dans le secteur de la santé

Vous recevrez les documents suivants pour la préparation et vous pourrez les utiliser pendant l'examen.

- Cas de base
- Tâche
- 10 feuilles de flipchart (pour la présentation)
- 2 stylos pour flipchart

Les compétences à évaluer se trouvent sous [www.shqa.ch/exams](http://www.shqa.ch/exams) dans les documents à télécharger (objectifs d'apprentissage, à partir de la page 2).

\*Les modifications dans le déroulement d'examen ou dans son organisation peuvent être apportés par l'organisme responsable.  
Le contenu de l'examen est défini par le règlement d'examen en vigueur.

# Objectif et contenus principaux\* de l'examen écrit et oral



L'examen professionnel reconnu au niveau fédéral se compose d'une épreuve écrite et de trois épreuves orales.

**L'examen écrit** couvre principalement les domaines de la médecine, de la pharmacologie, du droit et de l'éthique suisses, de la gestion d'entreprise et de la santé suisse.

**L'examen oral** se concentre principalement sur la capacité à mener des entretiens de conseil compétents et orientés vers le client, à collaborer de manière ciblée au sein de groupes et de réseaux et à proposer et mettre en œuvre des mesures appropriées dans la planification territoriale.

La description détaillée de toutes les parties de l'examen se trouve dans le document « Directives », qui peut être téléchargé sur le site internet de shqa.

\*Les modifications dans le déroulement d'examen ou dans son organisation peuvent être apportés par l'organisme responsable. Le contenu de l'examen est défini par le règlement d'examen en vigueur.